



Arrondissement : Ville-Marie

Travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès

Dans l'intersection des rues Notre-Dame et Gauvin

La Commission des services électriques de Montréal vous informe que des travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès se dérouleront à compter du 14 février 2023.

Nature des travaux

- Bris et reconstruction du puits d'accès
- Réfection des trottoirs
- Réfection de la chaussée

Circulation

- **Fermeture complète de la rue Gauvin de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques;**
- **Fermeture d'une voie sur Notre-Dame en direction Est;**
- **Entraves partielles avec chemins de détour à prévoir;**
- **Stationnement interdit à la hauteur des travaux**

Date et horaire des travaux

- Début des travaux : **14 février 2023**
- Fin des travaux : **14 avril 2023**
- Horaire : de 7 h à 19 h

Il est à noter que ces interventions pourraient être décalées ou la durée des travaux prolongée en fonction des conditions météorologiques défavorables ou en raison d'autres contraintes

Impacts appréhendés de ces travaux

- Accès aux bâtiments : maintenu en tout temps;
- Accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés.

INFO-TRAVAUX



**Commission des services
électriques de Montréal**

Transport en commun

Les services de transport en commun sont maintenus. Il est toutefois possible que des arrêts d'autobus de la STM soient déplacés de manière temporaire.

Impacts

L'excavation du roc et le bris de structures en béton existantes nécessiteront l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs occasionnant bruit, poussière et vibrations. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les inconvénients causés par les travaux.

Interruption de service aux abonnés d'Hydro-Québec

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service de distribution d'électricité et de télécommunication. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur de service comme vous le feriez habituellement.

Remise en état

Les clôtures, les surfaces gazonnées et les aménagements paysagers touchés par nos interventions seront remis dans leur état original.

Les réfections permanentes seront faites au printemps.

Renseignements

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Karel Chalmers, agent technique présent sur le chantier au 514 546-6182.

**La Commission des services électriques de Montréal vous informera de l'évolution des travaux.
Merci de respecter la signalisation aux abords du chantier !**